

Note d'information aux parents délégués JPS BRON - Année scolaire 2016-2017

Processus de suivi des conseils de classe

Participation aux conseils de classes

1. Transmission du planning par les référents pour l'année scolaire concernée ;
2. Les délégués titulaires et suppléants se mettent d'accord sur qui assure le conseil de classe ;
3. Confirmation par mail au référent de la présence d'un des parents au conseil de classe.
4. Si impossibilité d'être présent pour les 2 parents, alors le parent délégué titulaire :
 - ✉ informe le référent d'année au plus tôt pour organiser la présence d'un parent FCPE au conseil de classe,
 - ✉ contacte le parent délégué PEEP pour savoir si un représentant de la PEEP sera présent au conseil de classe.

Compte rendu

5. Le compte-rendu est réalisé à tour de rôle par les 2 fédérations.
6. Même si l'une des fédérations est en charge du compte-rendu (1^{er} trimestre pour la PEEP, 2^e trimestre pour la FCPE), le compte-rendu doit être validé par les 2 fédérations avant envoi au proviseur ou son adjoint (selon les conseils) pour diffusion aux parents de la classe par courrier et sur l'ENT.
 - ✉ Les **logos** des deux fédérations doivent figurer sur le document, comme indiqué dans les modèles, si le compte-rendu a bien été relu et approuvé par les représentants des 2 fédérations.
 - ✉ Sinon le seul logo de la fédération ayant rédigé le compte-rendu doit apparaître,
 - ✉ Sauf impossibilité majeure, les représentants des 2 fédérations doivent se mettre d'accord avant diffusion.
7. Le parent délégué envoie une copie du compte-rendu par mail à la FCPE-JPS (conseil.jpsartre-bron@fcpe69.fr) qui le publie sur le site de la FCPE -JPS.
8. Pour 3^e trimestre, le compte-rendu est uniquement publié sur le site FCPE.

Questionnaire destiné aux parents

9. Le questionnaire est disponible en téléchargement sur le site FCPE-JPS et sur l'ENT du lycée
10. Le questionnaire est utile car il permet d'identifier d'éventuels dysfonctionnements.

Diffusion du questionnaire :

11. Le parent délégué titulaire ou suppléant est responsable de la transmission du questionnaire aux parents de la classe dont il est délégué (il peut s'il le souhaite solliciter la FCPE pour la reprographie sous réserve d'une demande par retour de mail).
12. La distribution est réalisée sous forme papier par les parents délégués. Le questionnaire peut aussi être envoyé par mail aux adhérents FCPE par classe ou au moins l'information que la distribution a été faite auprès des élèves.

Le parent délégué sollicite, en général, son enfant pour distribuer et récupérer les questionnaires de la classe. C'est la solution idéale si le jeune accepte de jouer ce rôle.

La diffusion / récupération des questionnaires est parfois compliquée notamment dans les classes où le parent délégué n'a pas d'enfant. Dans ces classes, la distribution peut-être réalisée par les délégués de classes (si leurs coordonnées sont connues de la FCPE) ou par la vie scolaire.

Rappel de quelques fondamentaux

1. Rôle du titulaire

Le **titulaire** reste dans tous les cas l'interlocuteur privilégié du référent. Le suppléant n'intervient que sur demande du titulaire ou en accord avec lui.

C'est, en particulier, *le parent délégué titulaire qui doit s'assurer de la présence d'un parent au conseil de classe, de l'information du référent en cas de problème, du fait que le compte-rendu a bien été rédigé et a bien été transmis pour diffusion ... Il reste LE délégué.*

2. Devoirs de réserve des parents délégués

Un parent n'intervient en aucun cas, lors du conseil de classe, pour évoquer le cas particulier de son enfant ... Le parent délégué est le porte-parole de tous les parents d'élèves auprès du conseil de classe.

Informations diverses

➤ Pour envoyer le compte rendu validé :

- ✉ au lycée : selon le président du conseil
 - jean-marc.folliet@ac-lyon.fr
 - denis.kakaviatos@ac-lyon.fr

✉ en copie à FCPE-JPS : conseil.jpsartre-bron@fcpe69.fr

➤ Un Kit « parents délégués » sera transmis par les référents aux parents délégués ; il est téléchargeable sur le site FCPE - JPS. Il est constitué par :

- ✉ la présente note d'information aux parents délégués
- ✉ La liste des parents délégués FCPE
- ✉ La liste des parents délégués PEEP
- ✉ Une fiche de suivi de conseils de classe
- ✉ Plusieurs modèles de compte-rendu de conseil de classe

➤ Liste des référents 2016/2017 pour mémoire :

✉ Classe de Secondes :	Xavier ARMAND	06 46 89 18 67	zarmand@fpalu.fr
✉ Classe de Premières :	Stéphane BARTHES	06 14 73 18 34	sbarthes@gmail.com
✉ Classe de Terminales :	Isabelle BOURDIER	06 99 17 75 64	isabelle.bourdier@gmail.com

